

# AU SERVICE DE LA FRANCE SILENCIEUSE

**Nos propositions pour répondre  
à la peur du déclassement  
et à l'exaspération de ceux qui se sentent ignorés**



# INTRODUCTION

Dans nos permanences, sur les marchés, nous sommes au contact permanent de Français qui expriment leur peur du déclassement, leur impuissance face à l'administration, leur besoin de protection dans un monde qui change à toute allure. Cette France silencieuse composée de citoyens souvent issus des classes moyennes, estime ne pas être entendue, reconnue, respectée. Elle souffre d'un profond manque de considération.

Entre les plus modestes et les plus aisés, les classes moyennes sont difficiles à définir. Et par conséquent elles sont souvent ignorées. Sociologiquement, les classes moyennes sont le plus souvent désignées comme regroupant les salariés, les employés ou les ouvriers d'une part, et les cadres, les commerçants, les artisans, les professions libérales, les fonctionnaires d'autre part. Ces classes moyennes qui représentent près de la moitié de la population sont en réalité très diverses.

Le terme de « classe moyennes » peut renvoyer aux revenus, au patrimoine, aux diplômes et qualifications ou encore aux fonctions professionnelles. Mais ce qui désigne cette population, c'est surtout un ensemble de valeurs qui les unit, celles du travail, du mérite et du progrès. Et malheureusement, la peur du déclassement ou de l'échec qu'elles éprouvent, pour elles et pour leurs enfants.

Les Trente Glorieuses sont souvent perçues comme l'âge d'or des classes moyennes, avec une élévation rapide du niveau de vie, un quasi-plein emploi et des possibilités d'ascension sociale importantes (multiplication du nombre de cadres, poursuite de l'exode rurale...).

Ce « mythe » des Trente Glorieuses pèse aujourd'hui dans l'imaginaire des Français qui, en comparaison, souffrent des blocages d'une économie moins dynamique, d'un taux de chômage important et de contraintes fortes sur le pouvoir d'achat, notamment avec l'augmentation importante des coûts du logement et l'apparition de nouvelles dépenses « contraintes », par exemple en matière de téléphonie, d'abonnements internet....

Dans les faits, le déclassement est souvent plus une crainte qu'une réalité : le niveau de vie a continué d'augmenter en France au cours des décennies passées (le nombre de propriétaires continue par exemple de progresser) et les évolutions réelles des classes moyennes ne se font pas vers le bas mais vers le haut.

Mais cette peur du déclassement ne peut pas être balayée d'un revers de la main. Au contraire, elle traduit des angoisses légitimes face aux bouleversements que connaît notre continent avec la mondialisation, le développement des nouvelles technologies, la financiarisation de l'économie, la désindustrialisation de l'Europe, les mouvements migratoires...

Toujours mise à contribution pour financer la redistribution au titre des politiques sociales, les classes moyennes ont le sentiment de ne pas vraiment en bénéficier car elles sont jugées trop « riches » pour être aidées.

Alors qu'une partie des élites a considérablement profité des opportunités offertes par la mondialisation, cette France silencieuse a parfois l'impression d'en avoir tous les inconvénients sans les avantages.

C'est cette France qui travaille le plus mais qui se sent paradoxalement la plus déconsidérée.

La peur de cette France silencieuse se traduit par une grande défiance à l'égard du monde politique et médiatique. Cette population qui milite peu, ne manifeste pas, n'est pas vraiment représentée dans les syndicats ou les médias a l'impression d'être la plus grande oubliée des politiques publiques.

Dans le contexte actuel de crise, les expressions de pessimisme des classes moyennes atteignent un niveau sans précédent, se nourrissant d'anticipations négatives sur l'avenir largement alimentées par les soubresauts de la crise, mais aussi par les déclarations alarmistes de la gauche, qui donnent parfois de la France le portrait d'un pays du Tiers-Monde.

Pourtant cette France des classes moyennes est un atout majeur pour notre pays. Bien formée et travailleuse, elle est le moteur de la croissance française.

Son dynamisme démographique est une des clés de notre avenir. Son attachement à la République est une force pour que la France conserve sa place dans le monde qui est en train de naître.

### **L'UMP est au service de cette France silencieuse.**

Au cœur de la crise, le Président de la République s'est battu pour protéger l'emploi et le pouvoir d'achat des classes moyennes. Grâce à son action, la situation de la France est moins grave que chez beaucoup de nos voisins européens.

Nous devons poursuivre cet effort. Voilà pourquoi notre projet a un fil conducteur qui répond aux préoccupations de la France silencieuse : « **Protéger et préparer l'avenir des enfants de France** ».

Nous voulons apporter des réponses aux trois grandes préoccupations des classes moyennes :

- **La peur du déclassement**, pour soi et pour ses enfants.

Notre engagement :

- **Une transformation de notre modèle économique pour produire en France et relancer durablement l'emploi ;**
- **Un effort prioritaire sur l'éducation avec une profonde réforme de l'école pour permettre la réussite de chaque élève.**

- **Le sentiment d'un manque de considération** des politiques, de l'administration, des médias.

Notre engagement :

- **Une poursuite de la modernisation de l'Etat : pour passer d'une administration de contrôle à une administration de service ;**
- **Un approfondissement de notre démocratie.**

- **Le besoin de protection** face à la peur d'une France qui change trop vite.

Notre engagement :

- **Une défense résolue du pacte républicain contre les communautarismes ;**
- **Une lutte de chaque instant contre l'insécurité ;**
- **Une sauvegarde de notre modèle social pour financer durablement notre protection sociale sans détruire de l'emploi.**

# La peur du déclassement

## 1) La crainte des classes moyennes face au chômage

Les classes moyennes sont souvent celles qui travaillent le plus, pour lesquelles le travail est indispensable et a une vraie valeur. Pourtant, aujourd'hui, dans la crise économique qui touche notre pays, elles manifestent une crainte de plus en plus grande face au chômage et à l'avenir, et les mots chômage, déclassement social, mondialisation ou délocalisation les effraient.

### 2007-2012 : Ce que l'UMP a fait pour préserver l'emploi et soutenir le pouvoir d'achat des classes moyennes

Le Président de la République a pris des mesures fortes pour protéger les Français face à la hausse du chômage et aux menaces sur le pouvoir d'achat.

Plus de 3 millions de salariés et demandeurs d'emploi ont bénéficié des mesures de soutien à l'emploi : avec le renforcement de l'indemnisation du chômage partiel pour éviter les licenciements économiques, avec le financement de près de 820 000 contrats aidés, avec la suppression des charges sociales pour les emplois créés dans les TPE (1,2 million d'embauches depuis 2008), ou encore avec le Plan rebond pour l'emploi en 2010 : formation rémunérée, contrats aidés, aide exceptionnelle pour le retour à l'emploi. La plupart de ces dispositifs de soutien à l'activité partielle resteront en place en 2012.

Pour protéger le pouvoir d'achat des Français, 1Md€ a été consacré aux 10 millions de Français les plus modestes, qui ont été particulièrement soutenus : avec la suppression du deuxième et troisième tiers provisionnel d'impôt sur le revenu en 2009 pour 4 millions de foyers et le versement d'une prime de 150€ à 3 millions de familles modestes avec enfants.

Si l'emploi a été particulièrement touché pendant la crise, le nombre de demandeurs d'emploi a moins augmenté en France (+30,9%) que dans le reste de la zone euro (+41%). Au Royaume-Uni, il a augmenté de 50% et de 70% aux États-Unis.

### Travailler plus pour gagner plus, mais aussi travailler mieux

Bien loin de la philosophie des 35h, Nicolas Sarkozy a réhabilité le travail pour développer l'emploi.

Les heures supplémentaires défiscalisées ont permis à plus de 9 millions de salariés, essentiellement des ouvriers de gagner en moyenne 450 euros de plus par an en travaillant quelques heures de plus. Grâce à ces mesures, la durée moyenne hebdomadaire de travail est revenue à son niveau d'avant 1999 : 39,5h. L'ouverture de la possibilité de travailler le dimanche dans certaines conditions, a permis aux salariés volontaires de doubler leur rémunération par rapport à ce qu'ils auraient gagné en travaillant en semaine.

Pour soutenir le maintien en emploi des seniors, le système des préretraites a été strictement limité et les entreprises ont dû mettre en place des plans d'action pour le recrutement ou le maintien dans l'emploi, sous peine de s'acquitter d'une pénalité. À ce jour, deux tiers des salariés sont couverts par un accord et le taux d'emploi des 55-59 ans a augmenté depuis 2007 pour dépasser la moyenne européenne, autour de 63%. Le dispositif de cumul emploi-retraite a été amélioré, ce qui a permis de doubler le nombre de ses bénéficiaires.

Pour encourager le travail des jeunes et favoriser leur indépendance, leurs revenus sont maintenant exonérés d'impôts jusqu'à 3 SMIC par an. Depuis 2009, tous les stages de plus de deux mois sont obligatoirement rémunérés à hauteur d'un tiers du SMIC. Fin en 2011, plus de 8 000 jeunes bénéficient du RSA jeunes actifs et perçoivent un complément de revenus de 130 euros par mois en moyenne.

En avril 2009, un plan d'urgence de 1,3Md€ a été concentré sur l'entrée des jeunes sur le marché du travail, notamment en soutenant les formations en alternance. Ainsi, le développement de l'apprentissage pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes a été une priorité. 400M€ ont été dédiés pour atteindre l'objectif de 800 000 apprentis en 2015.

### Travailler mieux et sécuriser les parcours professionnels des Français

Pour mieux accompagner les salariés dans leurs parcours professionnels qui peuvent connaître des ruptures, Nicolas Sarkozy a placé l'accompagnement des salariés au cœur de sa stratégie de réhabilitation du travail.

La réforme de la formation professionnelle permet aux demandeurs d'emploi et aux salariés peu qualifiés de mieux accéder à la formation continue.

La création d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels doté de 1Md€ a déjà permis à 260 000 personnes de se former.

Le reclassement des salariés licenciés a été amélioré grâce au contrat de sécurisation professionnelle qui garantit, pour son bénéficiaire, le maintien du revenu antérieur pendant un an et un accompagnement renforcé dans la recherche d'emploi. La création de la rupture conventionnelle du contrat de travail a permis d'apaiser les relations au sein de l'entreprise et plus de 400 000 accords ont été trouvés.

### Un meilleur partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise

C'est un principe de justice social évident : la valeur créée par une entreprise doit bénéficier à tous ses salariés. C'est pour cela que nous avons rendu obligatoire le versement d'une prime exonérée d'impôts dans les entreprises de plus de 50 salariés lorsque les dividendes distribués augmentent.

Enfin, les entreprises sont maintenant obligées de négocier régulièrement sur les salaires, sous peine de voir leurs allègements de charges baisser. Par ailleurs, les avantages fiscaux liés aux stock-options ont été supprimés par Nicolas Sarkozy.

### Des mesures favorables au pouvoir d'achat des classes moyennes

Outre les mesures de soutien exceptionnel pendant la crise et le dispositif des heures supplémentaires qui a d'abord bénéficié aux salariés modestes, Nicolas Sarkozy a défendu deux principes simples, aujourd'hui contestés par le PS :

- les Français doivent pouvoir transmettre le fruit d'une vie de travail à leurs enfants, avec la suppression des droits de succession, sauf pour les ménages les plus aisés ;
- l'accession à la propriété doit être encouragée : lors de leur introduction, les dispositifs fiscaux comme le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts et le PTZ+ sous conditions de ressources, ont bénéficié très fortement aux classes moyennes.

Au total selon l'INSEE et malgré la crise, le pouvoir d'achat des Français a progressé de plus de 4% depuis l'élection de Nicolas Sarkozy et le nombre de personnes gagnant moins de 15 000€ par an a baissé de 1 million.

### **2012-2017 : Ce que l'UMP propose pour préserver l'emploi et soutenir le pouvoir d'achat des classes moyennes : une transformation de notre modèle économique.**

Nous avons moins de matières premières que d'autres régions du monde. Notre principale richesse, ce sont les femmes et les hommes, leur travail.

Pourtant, le talent des Françaises et des Français est entravé par des blocages qui sont la cause d'un chômage important et d'un pouvoir d'achat insuffisant. Il faut transformer notre rapport au travail. Travailler plus est inévitable. Travailler mieux est indispensable.

### Sortir des 35 heures en inventant une nouvelle démocratie sociale

Les partenaires sociaux ont mis en évidence que nous travaillons moins que dans les autres pays européens et développés. Pour créer plus de richesses dans notre pays et assurer le financement de notre modèle social, nous devons travailler plus. L'action du gouvernement a été constante dans ce domaine depuis 2007, avec la réforme des retraites et l'assouplissement des 35 heures.

Nous devons franchir une nouvelle étape et inciter les employeurs et les employés à ouvrir des négociations sur le temps de travail dès 2012, en échange d'une augmentation des salaires et sans remettre en cause la durée légale du travail de 35 heures. Dans le secteur privé, ces négociations auront lieu au niveau des branches, ou, à défaut, des entreprises : l'organisation du travail ne peut pas être uniforme dans tous les secteurs d'activité. Nous inciterons chacun à ouvrir ces

négociations et à aboutir à un accord en modulant les exonérations de charges en fonction de l'avancée des négociations.

Dans le secteur public, des négociations seront ouvertes dans chacune des fonctions publiques. Par ailleurs, nous maintiendrons le régime d'exonération fiscale et de charges sociales sur les heures supplémentaires, sur la base de la durée du travail définie dans le cadre de la négociation collective.

### Alléger le coût du travail

Nous voulons conserver notre modèle de protection sociale, mais nous devons refonder son financement pour qu'il ne pèse plus uniquement sur le travail et donc sur la création d'emplois et la compétitivité de nos entreprises.

Les allocations familiales et l'assurance maladie sont des politiques publiques universelles qui ne sont pas liées à l'emploi. À terme, ces prestations doivent donc être financées par la fiscalité générale et non, comme aujourd'hui, par les cotisations sociales sur le travail.

Dans un premier temps, nous proposons un transfert des cotisations familiales pesant sur le coût du travail vers une fiscalité anti-délocalisation qui rétablit des conditions de concurrence équitables pour les salariés français.

### Miser sur la formation professionnelle

Si le capital humain est notre première richesse, alors on ne peut pas le considérer comme une variable d'ajustement ! On doit mettre la formation professionnelle au cœur de nos décisions d'investissement. Garantir l'employabilité des travailleurs français, c'est la meilleure assurance contre le chômage.

Nous souhaitons que l'apprentissage et l'alternance deviennent un chemin privilégié vers l'emploi. Nous voulons porter à un million le nombre des apprentis sur cinq ans. Nous donnerons à ceux qui le souhaitent la possibilité d'entrer en apprentissage dès 14 ans, mais également de revenir dans l'enseignement général. À cet effet, nous développerons les classes « métiers-études » dans le cadre du collège pour tous.

Nous souhaitons concentrer la formation continue sur ceux qui en ont le plus besoin. Nous voulons attribuer à chacun un compte individuel de formation dont le capital de départ sera inversement proportionnel à la formation initiale, afin qu'un salarié puisse bénéficier d'une formation tout au long de la vie, surtout lorsqu'il a une formation initiale courte ou lorsqu'il est porteur d'un handicap.

### Supprimer les freins à la croissance des PME : effets de seuil sociaux et accès au financement

Nous voulons supprimer les deux principaux freins à l'emploi dans les PME : les effets de seuil sociaux et l'accès au financement.



Nous devons faire évoluer les seuils à partir desquels les PME doivent respecter certaines obligations sociales, pour continuer à protéger les salariés sans entraver le développement des entreprises et l'emploi.

Nous voulons également faciliter le financement des PME dans ses différentes composantes : l'autofinancement, en modulant l'impôt sur les sociétés en fonction des stratégies de croissance ; le crédit, en s'assurant que nos banques financent notre économie ; les fonds propres, notamment avec une meilleure orientation de l'épargne des Français, et avec des fonds d'investissement spécialisés par filière et adossés à des pôles de compétitivité, déclinaisons régionales du fonds souverain français (FSI, Fonds stratégique d'investissement).

#### Faciliter l'accès à l'innovation, aux talents et aux marchés

Pour faciliter l'accès à l'innovation, nous voulons encourager les PME à développer des brevets.

Le premier dépôt de brevet doit être gratuit pour les PME. Nous voulons conditionner une partie des financements européens pour la recherche (Programme-cadre de recherche et de développement) à la participation de PME aux projets de recherche.

Pour attirer les talents dans les PME, nous développerons les groupements d'employeurs et les prêts de main-d'œuvre entre PME et grands groupes.

Enfin, pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics, nous voulons accélérer l'application des mesures de simplification du Small Business Act européen. À l'export, nous développerons des stratégies exportatrices et des « filières export » associant TPE, PME et grands groupes. Les grands groupes ne pourront bénéficier de soutiens publics à l'export que s'ils contribuent à la mise en place de ces filières, dans le respect des règles européennes.

#### Créer une différence plus importante entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance

Par ailleurs, les Français qui travaillent doivent avoir un revenu plus important que ceux qui bénéficient des minima sociaux. Nous souhaitons donc que, pour les bénéficiaires du RSA socle, le cumul des revenus sociaux, y compris ceux issus des droits connexes et tarifs spéciaux mis en place par les collectivités locales, ne dépasse pas 75 % du Smic.

Nous voulons rendre les allocations chômage dégressives dans le temps, dès lors que le taux de chômage commencera à diminuer, pour encourager le retour à l'emploi.

#### Favoriser l'emploi dans les territoires ruraux

Enfin, pour soutenir l'emploi dans les territoires ruraux, nous renforcerons les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence rurale.

Nous équiperons les territoires ruraux en Internet à très haut débit, condition de l'attractivité et du développement de l'emploi dans les zones rurales.

## **2) La crainte des classes moyennes pour l'avenir de leurs enfants**

### **2007-2012 : Ce que l'UMP a fait pour soutenir les familles et permettre la réussite de leurs enfants**

#### **Education :**

Parce que la réussite des élèves se joue en grande partie dès l'école primaire, Nicolas Sarkozy a placé la réforme de l'école au cœur de son action. Nicolas Sarkozy a également souhaité que soit valorisé le travail et l'effort des élèves méritants.

#### **La maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves : une priorité absolue**

C'est au primaire voir à l'école maternelle que se joue l'acquisition des savoirs fondamentaux. C'est la raison pour laquelle Nicolas Sarkozy a souhaité que les programmes soient recentrés sur la maîtrise de ces savoirs, pour qu'aucun élève ne sorte du primaire sans savoir lire, écrire et compter.

Les résultats sont déjà positifs puisque d'après les évaluations effectuées en 2011, il y a eu une forte augmentation du nombre d'élèves de CE1 ayant des acquis très solides (+ 7 % en français et + 5 % en mathématiques). En CM2, le nombre des élèves les plus en difficulté a baissé en mathématique (- 3 %) et il est resté constant en français (en dessous de 7 %).

Parallèlement, pour pouvoir prévenir et lutter contre les difficultés d'apprentissage des élèves, une aide personnalisée a été mise en place pour 1,3 million d'écoliers. Des stages de remise à niveau pendant les vacances de printemps et d'été ont permis à plus de 244 000 élèves de CM1 et de CM2 de combler leur retard et de consolider leurs acquis.

#### **Une réforme du lycée centrée sur la réussite de chaque élève**

Les élèves ont, depuis la rentrée 2009, la possibilité de faire un baccalauréat professionnel en trois ans après la 3ème par voie scolaire ou en apprentissage. La nouvelle terminale professionnelle est mise en place depuis la rentrée 2011 dans l'ensemble des lycées professionnels et des CFA. Le nombre d'élèves en terminale professionnelle augmente d'ailleurs de façon significative puisqu'ils étaient 517 274 à la rentrée 2010 soit près de 24% de plus qu'en 2009.

A la rentrée 2011, les nouvelles premières générales sont entrées en application, permettant ainsi aux élèves de se spécialiser davantage tout en laissant la possibilité à ceux qui le souhaitent de changer de série grâce à des stages passerelles.

L'orientation active permet, par ailleurs, aux élèves d'obtenir un suivi de leur projet plus personnalisé. Elle s'adresse aux élèves dès la classe de première de lycée général et technologique.

### Un nouveau pacte de carrière pour les enseignants

Désormais, les enseignants sont recrutés au niveau Bac+5. En contrepartie, les salaires de début de carrière ont été significativement revalorisés. Ces revalorisations sont aujourd'hui l'équivalent d'un 13ème mois pour les enseignants.

De plus, les enseignants sont les premiers à bénéficier de la défiscalisation des heures supplémentaires, qui leur redonne chaque année 400 millions d'euros de pouvoir d'achat. Les économies réalisées grâce au non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite ont été à 50% reversées aux enseignants. Au total, depuis 2007, le pouvoir d'achat de l'ensemble des personnels du ministère de l'éducation nationale aura progressé de plus d'1,4 Md€.

### Enseignement supérieur et recherche : Des changements concrets pour les étudiants

39 milliards d'euros ont été investis pour l'enseignement supérieur et la recherche dont 5Mds€ pour l'Opération Campus pour permettre aux universités françaises de se doter d'un immobilier moderne et rénové capable de rivaliser avec les meilleures universités du monde. La dépense annuelle par étudiant est ainsi passée de 7000€ en 2007 à plus de 10 000€.

La dynamique impulsée par l'autonomie des universités va permettre de donner aux étudiants les moyens nécessaires à leur réussite tandis que les investissements d'avenir ont d'ores et déjà accéléré le développement de pôles d'excellence associant universités, grandes écoles, laboratoires de recherche et entreprises.

### Conduire tous les étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle

Dès 2007, un plan en faveur de la réussite en licence doté de 730 M€ a été mis en place pour restaurer l'attractivité de ce diplôme.

L'objectif de 30 % de boursiers en classes préparatoires aux grandes écoles a été fixé par le Président de la République. Ils représentent désormais 24,5 % des admis dans les écoles d'ingénieurs (contre 16 % en 2007) et 23,2 % dans celles de management.

### Le soutien à la vie étudiante, pour permettre à tous de réussir

Grâce à la revalorisation régulière des plafonds de revenus et des taux, les bourses ont augmenté en montant (+20 % en moyenne, et jusqu'à 26 % pour les étudiants issus des milieux les plus modestes) et le nombre de bénéficiaires a considérablement cru passant de 470 000 en 2007 à 600 000 aujourd'hui. De plus, les étudiants bénéficient désormais d'un 10ème mois de bourse.

Par ailleurs, plus de 55 000 chambres en résidences universitaires ont été réhabilitées ou construites en 5 ans. Le budget consacré au logement étudiant a ainsi doublé, passant de 64 M€ à 137 M€. Le Plan Campus prévoit en outre la construction de 8000 logements supplémentaires.

Le « passeport logement étudiant » expérimenté depuis la rentrée 2011 dans deux académies, permet de faciliter l'accès au logement des étudiants par la prise en charge d'une caution solidaire pour les impayés de loyer et l'octroi d'un prêt aux étudiants pour apporter le dépôt de garantie.

### **Politique familiale :**

Le taux de fécondité en France est aujourd'hui de 2,01 enfants par femme, l'un des plus élevés d'Europe, grâce à la politique déterminée et ambitieuse menée par notre majorité. La famille est, en effet, une valeur essentielle de notre majorité, qui a toujours cherché à la défendre et à la promouvoir.

Les prestations et les autres dépenses en faveur des familles dépassent 100Mds€ par an, soit 5,1% du PIB, alors qu'en moyenne, les autres pays européens ne consacrent que l'équivalent de 2,5% de leur PIB à leur politique familiale. L'effort en faveur des familles a ainsi été maintenu malgré les difficultés budgétaires dues à la crise.

Entre 2008 et 2011, les allocations familiales ont été revalorisées en fonction de l'inflation, soit une hausse de 1,5 milliards d'euros sur cette période, elles le seront encore de 1% cette année en 2012. Un complément d'allocation familiale de 60 euros est également versé aux familles pour leurs enfants de 14 ans et plus.

1,3 milliard d'euros supplémentaires a été consacré à la création de 200 000 nouvelles places de garde d'enfants supplémentaires.

L'allocation de rentrée scolaire a été réformée pour tenir compte des différences de besoin en fonction de l'âge de l'élève, elle est ainsi aujourd'hui modulée en trois tranches : 6-10ans, 11-14 ans, 15-18 ans.

Les droits de successions ont été supprimés, sauf pour les 5 % des Français les plus fortunés.

## **2012-2017 : Ce que l'UMP propose pour préparer l'avenir des enfants de France**

### **Education :**

Après les avancées décisives accomplies dans l'enseignement supérieur depuis 2007, l'éducation doit être une priorité du prochain quinquennat.

L'éducation est le creuset de la République ; c'est elle qui va permettre à nos enfants de sortir gagnants du monde nouveau, de réussir leur vie professionnelle et personnelle.

Alors que les inquiétudes des parents et des enseignants sont nombreuses, nous voulons aussi donner à l'école un nouvel élan. Nous proposons donc trois axes d'action, radicalement opposés à la logique de moyens du Parti socialiste. La maîtrise des savoirs fondamentaux d'abord, qui doit être la priorité à l'école primaire. La personnalisation de l'enseignement ensuite, en accompagnant chaque enfant de manière individualisée, en sortant de la logique du collège unique et en tirant parti des potentialités du numérique. L'autonomie des établissements enfin, pour que l'école soit le plus efficace possible et pour que la gestion et les projets pédagogiques puissent être adaptés aux réalités de terrain.

#### Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et les références communes à tous les Français

Nous souhaitons qu'aucun élève n'entre au collège sans maîtriser les savoirs fondamentaux, c'est-à-dire sans savoir lire, écrire, compter. Nous voulons donc que la maîtrise des savoirs fondamentaux soit évaluée tout au long de la scolarité à l'école primaire. En fonction des résultats obtenus, un accompagnement personnalisé des élèves en difficulté doit être mis en place avant l'entrée au collège.

Les résultats de ces évaluations, par établissement, doivent être rendus publics. Ils serviront également de base pour généraliser les méthodes d'apprentissage les plus efficaces et abandonner celles qui ne font pas leurs preuves.

Par ailleurs, nous souhaitons renforcer la transmission d'un socle culturel commun à tous les jeunes de notre pays. À ce titre, nous voulons réaffirmer la place de l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France en primaire et au collège. Nous attachons de l'importance à l'instruction civique et morale dans la formation des futures générations.

#### Donner un nouvel élan à l'école en accordant plus d'autonomie aux établissements

Afin de responsabiliser les directeurs d'établissements scolaires primaires et secondaires et de leur permettre de s'adapter aux priorités locales, nous voulons leur donner plus d'autonomie.

Cette autonomie doit concerner d'abord la gestion, par une maîtrise plus forte des budgets par les chefs d'établissement. Elle doit toucher également la gestion du corps enseignant, en leur confiant la responsabilité d'évaluer les professeurs, de les recruter et de gérer les remplacements temporaires.

Enfin, cette autonomie doit conduire à renforcer la communauté éducative avec des projets ambitieux. Ainsi, dans le respect des programmes nationaux, les directeurs d'établissement doivent être plus autonomes dans leur projet pédagogique, en ce qui concerne les horaires, les matières d'approfondissement, ou toute autre initiative visant à renforcer la communauté scolaire (code vestimentaire au sein de l'établissement, accompagnement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants...).

#### Développer l'accompagnement personnalisé des élèves et revaloriser le métier d'enseignant

Pour développer l'accompagnement personnalisé de tous les élèves dans l'enseignement primaire et secondaire, nous souhaitons que les enseignants soient plus présents dans l'établissement. Cette disponibilité accrue pourra être modulée entre cours, accompagnement et tutorat.

En contrepartie, nous souhaitons revaloriser le métier d'enseignant, notamment en améliorant la rémunération. Nous souhaitons également renforcer la formation pédagogique des enseignants, notamment au début de leur carrière, et garantir l'autorité et le prestige de cette mission essentielle dans la société.

Et, pour dégager du temps pour cet accompagnement personnalisé, nous allongerons la durée de l'année scolaire en réduisant les vacances d'été, et nous allègerons la journée des élèves pour mieux tenir compte de leur rythme.

Le déploiement des outils numériques dans tous les établissements servira également l'accompagnement personnalisé de nos enfants.

### Pour que l'école favorise la réussite de chacun, passer du collège unique au collège pour tous

Nous souhaitons également diversifier les parcours pour mieux prendre en compte les attentes des jeunes.

Ainsi, pour que le collège soit une réussite pour chacun, nous souhaitons passer du collège unique au collège pour tous avec une plus grande personnalisation des parcours. La transition entre le primaire et le collège doit être plus douce. C'est pourquoi, nous limiterons le nombre d'enseignants par classe en 6e et en 5e. Nous voulons également expérimenter des collèges organisés par classes (6e-5e et 4e-3e) plutôt que par quartiers, pour sécuriser les enfants qui entrent au collège et casser les ghettos scolaires.

Nous souhaitons aussi diversifier l'offre d'enseignements dès la 4e avec des classes « métiers-études » permettant de découvrir des métiers sans sortir de l'enseignement général. Ces classes permettront à ceux qui le souhaitent d'entrer en apprentissage dès 14 ans.

### Poursuivre la modernisation de l'enseignement supérieur

L'autonomie des universités et les investissements massifs dans le supérieur au cours de ce quinquennat sont des avancées majeures pour la France. Nous voulons les poursuivre et amplifier cette dynamique.

Nous voulons également rendre les licences pluridisciplinaires pour ouvrir de nouveaux horizons aux étudiants et éviter une spécialisation trop précoce.

Nous proposons aussi de développer fortement l'alternance et l'apprentissage à l'université pour rapprocher davantage les établissements supérieurs et les entreprises.

## **Politique familiale :**

### Faire confiance aux familles et accompagner les parents dans leur mission éducative

Le premier lieu de l'éducation, c'est la famille. À l'opposé de la gauche qui se défie d'elle en la considérant d'abord comme une cause d'inégalité, l'UMP fait confiance aux familles et veut aider les parents à remplir leur mission éducative.

Le développement de l'aide à la parentalité est un axe majeur de la politique familiale du XXIème siècle. Nous encouragerons les « maisons pour les familles », lieux ouverts aux parents pour qu'ils puissent rencontrer d'autres parents ou échanger avec des intervenants bénévoles ou professionnels.

Nous souhaitons aussi donner la possibilité aux parents de fractionner le congé parental pendant les quinze premières années de l'enfant.

Quand la gauche remet en cause le quotient familial et confond politique familiale et politique sociale, nous réaffirmons le caractère universel de la politique familiale.

Pour faciliter l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle, nous poursuivrons l'effort de garde pour les jeunes enfants.

## **Le sentiment d'un manque de considération**

### **2007-2012 : Ce que l'UMP a fait pour améliorer les rapports entre les usagers, les responsables politiques, les services publics et administratifs**

#### Des réformes pour moderniser notre administration

Les réformes de modernisation conduites grâce à la révision générale des politiques publiques (RGPP) ont permis une amélioration du service rendu aux usagers et une simplification de leurs démarches et de leur quotidien.

Nous l'avons fait en réformant la carte judiciaire et la carte militaire, en fusionnant les impôts et le trésor public ou l'ANPE et l'UNEDIC pour créer des guichets uniques comme Pôle Emploi.

La vie des PME a fait l'objet de nombreuses simplifications pour faciliter le quotidien et soutenir l'emploi : simplification du bulletin de paie, déclaration sociale nominative unique (au lieu de 30 auparavant) et armoire numérique sécurisée d'une entreprise pour fournir une fois pour toutes toute une série d'informations "classiques", demandées de façon récurrente par l'administration.

#### Des libertés renforcées dans une démocratie plus transparente

La question prioritaire de constitutionnalité fait de chaque citoyen un acteur de l'Etat de droit et des libertés fondamentales. Depuis 2010, les justiciables peuvent invoquer devant les tribunaux la conformité des lois à la Constitution par l'intermédiaire de la question préalable de constitutionnalité (QPC). En dix-huit mois, 170 QPC ont déjà été examinées par le Conseil constitutionnel.

Les citoyens peuvent désormais saisir un Défenseur des droits, aux pouvoirs élargis qui vient remplacer différentes institutions aux prérogatives parfois confuses.

Les magistrats sont également davantage responsables devant les Français. Un justiciable peut désormais saisir le Conseil Supérieur de la Magistrature lorsqu'il estime que le comportement d'un magistrat est passible d'une sanction disciplinaire.

Une Justice plus proche, c'est également une Justice qui donne une place plus importante aux citoyens dans les jugements. Des jurés populaires ont été mis en place dans les tribunaux correctionnels et pour les affaires les plus graves.

### Un service minimum garanti

Le service minimum en cas de grève a été instauré dans les transports en commun avec un préavis de 48h. Les usagers peuvent ainsi s'organiser par anticipation. Lors de conflits sociaux, même importants comme lors de la réforme des retraites, certains ont pu faire grève et manifester quand d'autres n'ont pas été empêchés d'aller travailler. Par ailleurs, nous avons rappelé dans cette loi un principe simple mais essentiel que les jours de grève ne doivent pas être payés. C'est le signe d'une démocratie moderne et apaisée où l'exercice du droit de grève ne brime pas la liberté de circulation.

La responsabilité d'un service minimum dans les écoles primaires et maternelles en cas de grève dépend des choix des mairies. L'UMP assume ses choix et met en place ce dispositif de bon sens dans les villes qu'elle gère ce qui n'est pas le cas de nombreuses municipalités socialistes.

### **2012-2017 : Ce que l'UMP propose pour mettre fin au sentiment d'impuissance des classes moyennes face au politique et à l'administration**

« 50 % des Français se disent abandonnés par la démocratie », comme le relève le sociologue et sondeur François Miquet-Marty, il est donc aujourd'hui nécessaire d'insuffler un nouvel élan démocratique.

Pour encourager l'emploi et la croissance des PME, nous voulons que l'administration passe d'une logique de contrôle à une logique de service.

Tous les usagers et citoyens bénéficieront de cette simplification administrative qui doit devenir une exigence continue pour les pouvoirs publics. Afin de la formaliser, nous voulons une « règle d'or de la simplification » : toute nouvelle norme doit systématiquement en supprimer une ancienne.

Nous simplifierons complètement les procédures administratives des PME en mettant en place un guichet unique.

D'autre part, le recours aux « défenseurs des droits » reste encore assez limité : cette institution est méconnue du public et son rôle n'est pas suffisamment clair pour une majorité d'usagers.

Pour faciliter l'accès au Défenseur des droits et faire connaître son action, les collectivités locales et administratives déconcentrées pourraient charger un référent de faire le lien avec les usagers et le « Défenseur des droits ».



Par ailleurs, les administrations sont aujourd'hui tenues de répondre aux citoyens dans un délai limité. Nous souhaitons imposer une « sanction » qui viendra donner du poids à cette obligation. Bien entendu il s'agit d'obtenir des réponses motivées.

Les Humanistes de notre mouvement proposent de raviver le dialogue démocratique en mettant en place des conférences citoyennes sur des sujets qui engagent directement notre modèle de société : la fin de vie, l'homoparentalité, le vote des étrangers, le nucléaire. Il s'agirait d'établir des panels de français, de les faire épauler par des experts pour débattre de manière informée et apaisée. Le résultat des débats ferait l'objet d'un rapport directement transmis au législateur afin de nourrir la préparation d'un texte de loi sur le sujet.

Nous continuerons à simplifier la vie quotidienne des habitants des zones rurales en modernisant les services publics, en luttant contre les déserts médicaux, en facilitant les déplacements et en développant les services à la personne (petite enfance, transports à la demande, portage de repas par exemple).

## **Le besoin de protection face à la peur d'une France qui change trop vite**

### **2007-2012 : Ce que l'UMP a fait pour protéger les Français**

#### **Sécurité/justice:**

##### Une lutte constante et déterminée contre l'insécurité

Depuis 2002, la lutte contre la délinquance aura été une priorité constante de Nicolas Sarkozy avec des résultats majeurs grâce au travail courageux de près de 250 000 policiers et gendarmes dont le rapprochement sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur a permis de mieux coordonner les services et les opérations. La présence de la police nationale sur la voie publique a augmenté de plus de 10% depuis 2005.

Avec 9 années consécutives de baisse de la délinquance (- 17%), alors que la population française a augmenté de plus de 3 millions d'habitants, la majorité a entamé une action forte et efficace de lutte contre l'insécurité. Plus de 500 000 victimes ont ainsi été épargnées en 2010 par rapport à 2002.

Calculés chaque année selon les mêmes méthodes, ces chiffres donnent la mesure des progrès accomplis depuis 2002 : -40% d'homicides, -12% de violences sexuelles et -28,5% d'atteintes aux biens !

De nouvelles unités ont été mises en place : les polices d'agglomération à Paris, dès 2009, à Lille, Lyon et Marseille, en 2011. Les patrouilles pédestres ont ainsi doublé en quelques mois et mènent une action en profondeur contre les trafics et la délinquance du quotidien. Cela démontre qu'une meilleure organisation des forces de l'ordre est bien plus efficace qu'une simple augmentation d'effectifs.

L'efficacité des services de police et de gendarmerie s'est aussi très nettement améliorée, avec un taux d'élucidation des crimes et des délits passé de 26% de crimes et délits élucidés en 2002 à plus de 37% en 2010, soit plus d'un tiers d'augmentation.

La lutte contre les violences faites aux personnes reste une priorité. Les chiffres sont en hausse. Les violences intrafamiliales expliquent l'essentiel de cette hausse, notamment parce que les femmes victimes de violences conjugales portent de plus en plus souvent plainte alors qu'auparavant elles n'osaient pas dénoncer leurs proches.

La vidéo-protection a également connu un développement considérable car c'est un outil moderne et efficace qui vient aider l'intervention des forces de sécurité et renforce la tranquillité publique. Près de 40 000 caméras de vidéo-protection ont été installées en 2011. Leur nombre doit passer à 60 000 fin 2012, avec 20 000 nouvelles installations. C'est un équipement très utile dans les transports publics. D'ici 2013, 25 000 caméras équiperont les trains et les gares pour sécuriser les transports.

Sécuriser les déplacements des Français, c'est aussi augmenter les effectifs de 300 policiers et autant d'agents de sécurité de la SNCF et de la RATP en Île-de-France par exemple. Parce qu'aller travailler ou se déplacer en pleine sécurité est un droit évident pour chaque citoyen.

La sécurité sur nos routes aura été confortée tout au long du quinquennat. En 2011, comme en 2010, moins de 4 000 personnes sont mortes sur nos routes. Par rapport à 2002, la mortalité routière aura été divisée par deux et 32 000 vies auront ainsi été épargnées !

## **Pacte républicain :**

### **Promouvoir les valeurs républicaines et la laïcité**

Le respect de la dignité de la femme et l'égalité entre hommes et femmes sont incontournables pour notre majorité. L'interdiction, dans l'espace public, du port de toute tenue visant à dissimuler entièrement le visage, notamment le voile intégral ou la burqa va dans le sens du respect dû à chaque individu. En 2004 déjà, c'est l'UMP qui avait fait voter l'interdiction de signes distinctifs religieux à l'école pour réaffirmer le message de cohésion et de laïcité de la République.

Intitulé « Laïcité et liberté religieuse, recueil de textes et jurisprudence », un document réalisé sous l'égide du Ministre de l'Intérieur marque une première étape importante dans la rédaction d'un véritable code de la Laïcité que l'UMP a appelé de ses vœux.

Depuis juillet 2010, une contravention de 5ème classe (1 500 euros d'amende) punit le fait de détruire, détériorer ou utiliser de manière dégradante le drapeau tricolore dans un lieu public ou ouvert au public. Il s'agit d'un symbole de notre Nation que l'on doit protéger.

### **Valoriser l'engagement pour la Nation et au service des autres**

La loi du 10 mars 2010 a mis en place le Service civique volontaire en France pour s'engager au service de la collectivité dans de très nombreux domaines et en particulier auprès des personnes les plus fragiles comme les seniors, les personnes handicapées ou les jeunes en difficulté. Il

permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager pour une période de six à douze mois.

Cette innovation forte du Président de la République valorise l'effort et l'engagement pour les autres. C'est un très grand succès auprès des jeunes ! En 2011, 15 000 jeunes sont concernés par ce dispositif pour des demandes évaluées à 45 000. L'objectif est d'atteindre 75 000 jeunes en 2014.

### **Protection sociale :**

Notre modèle de protection sociale est l'un des plus généreux au monde. Il ne laisse personne au bord de la route et permet d'accompagner chacun pour surmonter les accidents de la vie. Pour en assurer le financement et l'efficacité et pour pouvoir le transmettre à nos enfants, il doit sans cesse être modernisé.

### **Sauvegarder notre système de retraite par répartition**

C'est pour préserver l'équité de notre système de retraite et pour en garantir le paiement à chacun que nous avons fait la réforme des régimes spéciaux et du régime général de retraite.

La réforme des régimes spéciaux qu'aucun gouvernement n'avait osé faire a été conduite dès 2007, pour aligner ces régimes sur ceux de la fonction publique. C'était une question de justice qui permettra d'économiser 500 millions d'euros par an.

La réforme du régime général de retraites rendue encore plus nécessaire par la dégradation des comptes sociaux liée à la crise, a permis de sauver notre système de retraites par répartition. Pour y parvenir, le gouvernement avait deux options : baisser le montant des pensions ou reculer l'âge de départ à la retraite. En 2010, Nicolas Sarkozy a choisi le bon sens : apporter une solution démographique à un problème démographique :

- Le report progressif de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans de l'âge maximal de départ sans décote, permettra à notre système de retrouver son équilibre en 2018, sans augmentation des cotisations et sans baisse des pensions.
- Dans un souci d'équité et de justice, les hauts revenus et les revenus du capital ont été mis à contribution : le taux marginal d'imposition sur le revenu a été relevé à 41 % et les stock-options, les bonus et les retraites chapeaux sont davantage taxés.
- Par ailleurs, grâce aux mesures sur les carrières longues et la pénibilité, près de 160 000 personnes ayant commencé à travailler tôt ou ayant effectué des travaux difficiles, pourront partir à la retraite à 60 ans. Les personnes ayant commencé à travailler entre 14 et 17 ans pourront continuer à partir à 60 ans s'ils ont le nombre d'années de cotisations suffisant.
- Enfin, les pensions de réversion ont été revalorisées, son taux est passé de 54 à 60%, soit un gain moyen de 200 € par an. En 2012, le minimum vieillesse aura augmenté de 25% en 5 ans. C'est un effort considérable.

### **Lutter activement contre les fraudes fiscales et sociales**

La générosité de notre modèle social rend d'autant plus inacceptables les fraudes et les abus. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy a toujours été ferme : « Frauder, que dis-je, voler la Sécurité sociale, c'est trahir la confiance de tous les Français et c'est porter un coup terrible à la belle idée, nécessaire, de solidarité nationale ». Depuis 2007, la France s'est dotée d'outils nouveaux et d'une organisation renforcée pour lutter contre toutes les fraudes partout sur le territoire. Les sanctions ont été renforcées et les condamnations ont augmenté de 70% depuis 2007. En 2010, 3,4Mds€ de fraudes ont été détectées dont 460M€ de fraude sociale, soit une augmentation de 20% sur un an et les contrôles fiscaux menés en 2010 ont rapporté 16Mds€.

### **Le Logement :**

#### Une priorité : la construction de logements

Sous l'impulsion du Président de la République, 364 732 logements neufs ont été mis en chantier entre 2010 et 2011, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à l'année précédente. 131 509 logements sociaux ont également été financés en 2010 contre 40 000 en 2000 sous le Gouvernement de Lionel Jospin. C'est une année record pour la construction de logements sociaux. Au total, depuis le début du quinquennat, la politique engagée du Président de la République et du Gouvernement a permis la construction 2 millions de logements tout confondu, contre 1,6 millions entre 1997 et 2001.

Le plan de relance, dont le dispositif Scellier était un des piliers, a permis pendant cette période de construire 145 000 logements en deux ans.

#### Soutenir l'accès à la propriété et lutter contre les hausses de loyers

La mise en place du PTZ+ a permis aux primo-accédants de bénéficier de conditions favorables pour devenir propriétaires grâce à des aides plus simples et plus efficaces. Depuis sa création, plus de 300 000 PTZ+ ont été signés.

Face à l'inflation du prix des loyers, l'Etat a imposé une modération des loyers en modifiant leur indexation. Cette modification, qui assure une meilleure prise en compte de la réalité économique, a permis un ralentissement de la hausse du prix des loyers. Par ailleurs, les loyers abusifs pratiqués dans la location de micro-surface (moins de 13m<sup>2</sup>) sont maintenant surtaxés.

### **2012-2017 : Ce que l'UMP propose pour protéger les classes moyennes face aux insécurités**

#### **Sécurité :**

##### Accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain

Pour améliorer l'efficacité et la visibilité des forces de sécurité, nous souhaitons renforcer leur présence sur le terrain en généralisant les patrouilleurs, en allégeant les procédures administratives, en développant les nouvelles technologies les plus efficaces et en faisant un usage régulier des forces mobiles.

Nous souhaitons également mieux coordonner les forces de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la police municipale, véritable troisième force de sécurité, en définissant pour chacun des fonctions prioritaires. Cette meilleure coordination permettra de renforcer l'investigation et la lutte contre tous les phénomènes de délinquance, des petites infractions au grand banditisme.

### Mettre la priorité sur l'exécution de toutes les peines, en particulier pour les mineurs

Nous assumons une politique de fermeté contre la délinquance des mineurs. Nous élaborerons un code pénal spécifique pour les mineurs, pour adapter la justice des mineurs aux nouveaux phénomènes de délinquance et lutter contre le sentiment d'impunité.

Par ailleurs, nous séparerons les fonctions, aujourd'hui confondues chez le juge des enfants, de protection des mineurs en danger et de sanction en cas de délit. Ainsi, nous protégerons mieux les mineurs victimes, et nous sanctionnerons plus fermement les mineurs délinquants. Cette réforme de la justice des mineurs doit aussi permettre de raccourcir le délai entre le délit et la sanction.

Pour renforcer l'exemplarité de la sanction et disposer de sanctions plus adaptées à des premiers délits, nous rendrons possibles les travaux de réparation des actes commis dès 12 ans, avec l'autorisation des parents.

Parallèlement, pour les cas les plus difficiles, nous réserverons certains établissements Epide aux mineurs délinquants et nous continuerons à augmenter les capacités des centres éducatifs fermés.

Nous généraliserons également le service citoyen pour les délinquants récidivistes.

Pour que la justice ait les moyens de faire appliquer les peines prononcées, nous construirons de nouvelles places de prison pour atteindre 80 000 places en 2017. Parallèlement, nous supprimerons les réductions de peine automatiques ainsi que les aménagements automatiques pour les peines de moins de deux ans. Nous interdirons également la libération conditionnelle tant que les deux tiers de la peine ne sont pas purgés. Et nous instaurerons des peines planchers pour les réitérants, et plus seulement pour les récidivistes.

Enfin, nous améliorerons l'organisation et l'efficacité de la justice pour la rendre plus rapide, grâce à une loi de programmation ambitieuse. Dès à présent, nous annonçons que nous souhaitons confier au parquet la responsabilité de l'exécution des peines. Le juge d'application des peines doit, quant à lui, se concentrer sur le suivi des détenus et sur les contentieux entre le parquet et le condamné. La victime sera ainsi mieux prise en compte par une justice modernisée.

### **Pacte républicain :**

#### Affirmer les valeurs républicaines

Nous souhaitons continuer à lier nationalité et volonté d'être français. Aujourd'hui, toute personne née en France de parents étrangers acquiert automatiquement la nationalité française à sa majorité si elle vit en France ou a vécu en France pendant cinq ans depuis l'âge de 11 ans. Sauf si elle refuse la nationalité française (dans les six mois avant la majorité ou dans les douze mois qui la suivent). Nous proposons d'inverser cette logique pour s'inscrire dans une dynamique

positive de manifestation de la volonté. Une personne née en France de parents étrangers qui souhaite acquérir la nationalité française devra, entre 16 et 18 ans, en faire la demande.

Nous continuerons également à lier droit de vote et citoyenneté française ou européenne.

#### Renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement.

Pour ce faire, nous mettrons tout d'abord en place un parcours de citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense. Ce parcours s'articulera tout au long de la vie autour d'événements structurants, notamment pour chaque enfant une cérémonie d'entrée dans la vie citoyenne à 18 ans, une semaine « Défense et citoyenneté » (à la place de l'actuelle journée), qui devra évoluer, à la fin du quinquennat, vers un service civique universel et obligatoire pour tous les jeunes Français.

Nous proposons également de développer une nouvelle réserve citoyenne, composée de volontaires issus de divers organismes, institutions, associations, qui sont prêts à se rendre disponibles pour des missions d'intérêt général en cas de situations exceptionnelles (catastrophes naturelles, événements populaires de grande ampleur...) ou pour l'encadrement du service civique universel.

#### Attachement au principe de laïcité et la lutte contre le communautarisme.

Les agents des différentes fonctions publiques doivent être formés aux enjeux de la laïcité. Le règlement intérieur des entreprises doit permettre d'encadrer les pratiques religieuses sur le lieu de travail. Nous voulons étendre les obligations de neutralité du service public aux collaborateurs occasionnels et aux structures privées des secteurs social, médico-social ou de la petite enfance chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général (hors structures à caractère confessionnel). Et, pour assurer la transparence financière, nous souhaitons que les fonds étrangers visant à la construction et à l'entretien de lieux de culte transitent obligatoirement par une fondation nationale propre à chaque culte.

#### Combat contre les discriminations et les inégalités entre les hommes et les femmes.

Nous voulons notamment instaurer un droit spécifique à la formation pendant le congé parental.

Nous voulons aussi que les administrations augmentent le nombre de leurs cadres dirigeants féminins pour atteindre une proportion de 40 % d'ici à 2017.

#### **Protection sociale**

La France a le modèle social le plus généreux des pays de l'OCDE : chaque année, 30 % de la richesse produite est consacrée à la protection sociale. Grâce à cette solidarité, les inégalités sont moins fortes que dans la plupart des autres pays européens et les Français ont moins souffert de la crise. Nous sommes totalement attachés à la défense de notre modèle de solidarité.

Face au poids de la dette qui nous oblige à réduire les dépenses publiques, en sortie de crise, il faut réformer notre modèle si nous voulons le transmettre à nos enfants.

#### Une fiscalité anti-délocalisation

Pour développer l'emploi en France, nous souhaitons transférer les cotisations famille (35 Mds € en 2012) sur une **fiscalité anti-délocalisation** qui ne repose plus sur le travail.

La compétitivité de nos entreprises sera améliorée par cette diminution de 8 % des charges qui pèsent sur le travail. Afin de répartir l'effort et de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat, cette fiscalité anti-délocalisation jouera sur plusieurs leviers : l'impôt sur les sociétés des grands groupes, qui ont un taux d'imposition effectif inférieur à celui des PME, la fiscalité sur le capital, la CSG et la TVA.

Nous souhaitons travailler avec les partenaires sociaux sur le meilleur équilibre entre ces leviers. Ce transfert ne modifie pas le taux de prélèvements obligatoires et il ne remet pas en cause le montant des prestations familiales ; il en modifie uniquement le mode de financement.

### Lutte contre la fraude

Nous souhaitons que la protection sociale soit fondée sur les droits et les devoirs de chacun, et que l'on passe d'une logique d'assistance à une logique de responsabilité.

Nous souhaitons créer une carte sociale sécurisée. Sur le modèle de la carte Vitale, chaque citoyen sera titulaire d'une carte sociale biométrique et d'un numéro unique d'enregistrement. Cette carte regroupera les informations ouvrant des droits (état civil, situation familiale et professionnelle, etc.). Elle permettra à son titulaire de percevoir des prestations et de les faire évoluer en cas de changement de situation. Elle limitera la fraude en supprimant les possibilités de versement de pensions incompatibles et en facilitant les contrôles et les rapprochements de données avec l'administration fiscale et Pôle emploi.

Nous voulons également créer un fichier national des fraudeurs sociaux et fiscaux, pour lutter contre la récidive et aggraver progressivement les sanctions.

Nous voulons enfin créer un « FBI » de la lutte contre les fraudes, corps d'inspecteurs des contrôleurs qui aurait compétence sur toutes les fraudes sociales et fiscales.

Nous voulons créer cet environnement, qui repose sur les droits et les devoirs, avec une ambition plus grande que le versement aveugle d'une allocation par virement bancaire. Il en va de l'équilibre de notre modèle.

### Créer une différence plus importante entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance

Nous voulons créer une différence plus importante entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance, pour valoriser le travail.

Nous souhaitons fusionner la prime pour l'emploi (PPE) et le revenu de solidarité active (RSA), qui ont le même objectif.

Par ailleurs, les Français qui travaillent doivent avoir un revenu plus important que ceux qui bénéficient des minima sociaux. Nous souhaitons donc que, pour les bénéficiaires du RSA socle, le cumul des revenus sociaux, y compris ceux issus des droits connexes et tarifs spéciaux mis en place par les collectivités locales, ne dépasse pas 75 % du Smic.

Enfin, nous voulons rendre les allocations chômage dégressives dans le temps, dès lors que le taux de chômage commencera à diminuer, pour encourager le retour à l'emploi.

#### Inciter les bénéficiaires du RSA au retour à l'activité.

Nous développerons les contrats d'insertion, afin d'inciter les bénéficiaires du RSA à reprendre une activité. Un contrat à temps très partiel pour rendre un service à la collectivité est un premier pas pour sortir la personne en difficulté de la spirale de l'isolement, pour l'aider à retourner vers l'activité. C'est aussi une manifestation concrète d'un équilibre entre droits et devoirs. La solidarité nationale ne peut pas s'appliquer pour celui qui refuse de travailler alors qu'il en a la capacité et peut gagner davantage.

Nous diminuerons donc le RSA socle pour les personnes qui refuseraient un contrat d'insertion, alors qu'elles peuvent travailler.

#### Garder notre avance face aux défis de l'autonomie : handicap et dépendance

Nous poursuivrons pour les personnes handicapées le travail engagé depuis la loi de 2005. Le défi de la scolarisation a été largement relevé. Il faut le poursuivre avec l'enseignement supérieur. Il nous faut également proposer des réponses adaptées pour les enfants qui n'ont pas pu être scolarisés en milieu ordinaire.

Nous souhaitons améliorer l'accompagnement personnalisé des personnes handicapées, en fonction de leur projet de vie et de leur handicap. L'accès à l'emploi doit être une priorité, car c'est le moyen privilégié de participer à la vie sociale. Nous voulons soutenir les familles concernées par le handicap et faire évoluer la perception de l'ensemble de la société. Enfin, nous réaffirmons notre attachement à l'objectif de rendre accessible à toutes les formes de handicap d'ici à 2015 l'ensemble des aspects de la vie quotidienne de la cité.

Nous voulons développer une offre intermédiaire entre le tout-domicile et le tout-établissement, pour offrir des conditions de bien-vivre aux Français qui prennent de l'âge, et prévenir l'isolement et la perte d'autonomie.